

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020



## Table des matières

<b>I. INTRODUCTION ET ELEMENTS TRANSVERSAUX</b> .....	<b>3</b>
1. HISTORIQUE.....	3
2. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (AU 31 DECEMBRE 2020):.....	4
3. LES INSTANCES DECISIONNELLES (AU 31 DECEMBRE 2020):.....	4
4. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE LA CC PAROVIC.....	6
5. LES RESSOURCES HUMAINES (AU 31 DECEMBRE 2020).....	6
6. LES FINANCES ET LA FISCALITE :.....	7
7. LE FONCTIONNEMENT EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE DURANT L'ANNEE 2020 :.....	7
<b>II. EXPOSE DES ACTIVITES</b> .....	<b>8</b>
1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	8
A. Charte d'aménagement et de développement.....	8
B. Actions programmées en 2020.....	9
C. Système d'informations géographiques.....	9
D. Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :.....	9
2. ENVIRONNEMENT.....	10
A. Collecte des déchets ménagers en porte à porte.....	10
B. Déchetteries.....	10
C. Collecte du verre.....	12
D. Bilan du service.....	12
E. Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels.....	13
F. Autres services.....	13
3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE.....	14
A. Coloration de façades.....	14
B. Maison des services.....	14
C. Accueil de jour et Résidence seniors.....	14
D. Navette routière.....	15
4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET ARTISANAL.....	15
A. Zones d'activités intercommunales.....	15
B. Soutien à la PFIL.....	15
C. Soutien au commerce local.....	15
5. TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE.....	16
A. Soutien à l'office de tourisme intercommunal.....	16
B. Promotion du territoire.....	16
C. Développement touristique.....	16
6. ENFANCE – JEUNESSE.....	17
A. La Convention Territoriale Globale (CTG).....	17
B. Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans).....	18
C. Petite enfance (0 – 5 ans).....	18
D. Relais d'Assistants maternelles.....	19
E. Service animation jeunesse.....	19
F. Le Réseau Local Parents.....	20
7. CULTURE.....	20
A. Médiathèque intercommunale.....	20
B. École de musique.....	27
C. Archiviste intercommunal.....	27
8. COMMUNICATION.....	28
A. Bulletin intercommunal.....	28
B. Site Internet.....	28
<b>III. ELEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>29</b>
A. Grandes masses.....	29
B. Récapitulatif par compétences intercommunales.....	29

## I. Introduction et éléments transversaux

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque année, les Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants adressent aux maires de communes membres un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport est présenté au Conseil communautaire, puis fait l'objet d'une communication par les maires à leurs conseils municipaux respectifs.

Le présent rapport, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, est présenté au Conseil communautaire du 13 octobre 2021 et transmis à l'ensemble des communes membres.

### 1. Historique

La Communauté de Communes du Pays de Rouffach (CCPR) a été créée par arrêté préfectoral du 14 décembre 1993, regroupant les Communes de Gueberschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim et Rouffach.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le périmètre intercommunal s'est étendu, six nouvelles communes ont adhéré volontairement à la Communauté de communes dans le cadre de la procédure de droit commun de l'article L. 5211-18 du CGCT :

- les communes isolées d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen par Arrêté préfectoral du 19 décembre 2011,
- les communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten, autorisées à quitter la Communauté de communes de la Vallée Noble et à adhérer à la CCPR par Arrêtés Préfectoraux du 29 décembre 2011.

La Communauté de communes du Pays de Rouffach passe ainsi de 4 à 10 communes et de 8004 à 13 190 habitants, elle prend le nom de Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » par décision du Conseil communautaire du 11 janvier 2012, validée par Arrêté Préfectoral du 11 mai 2012.

Enfin, la Commune d'Husseren les Châteaux, 496 habitants, est intégrée au territoire intercommunal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Occupant depuis l'origine des locaux appartenant à la Ville de Rouffach, au 1<sup>er</sup> étage des Ateliers municipaux, le siège a intégré en décembre 2015 des nouveaux locaux plus adaptés, dans un bâtiment du 19<sup>ème</sup> siècle réhabilité BBC, au N° 9, aux remparts dans le centre-bourg.

## 2. Le territoire intercommunal (au 31 décembre 2020):

La population légale 2020 (recensement de 2017) de la CC PAROVIC est de 13 737 habitants, se répartissant comme suit :

• Eguisheim	1 768
• Gueberschwihr	861
• Gundolsheim	728
• Hattstatt	810
• Husseren les Châteaux	527
• Obermorschwihr	365
• Osenbach	909
• Pfaffenheim	1 478
• Rouffach	4 784
• Voegtlinshoffen	504
• Westhalten	1 003

## 3. Les instances décisionnelles (au 31 décembre 2020):

**Le Président** de la Communauté de communes est Jean-Pierre TOUCAS.

**Le Bureau**, instance de réflexion et de préparation des décisions à soumettre au Conseil communautaire :

- Jean-Pierre TOUCAS, Maire de Rouffach, Président,
- Claude CENTLIVRE, Maire d'Eguisheim, 1<sup>er</sup> Vice-Président chargé du tourisme
- Aimé LICHTENBERGER, Maire de Pfaffenheim, 2<sup>ème</sup> Vice-président, chargé de l'aménagement de l'espace et du développement économique
- Cécile MAMPRIN, Maire de Voegtlinshoffen, 3<sup>ème</sup> Vice-présidente chargée de la culture, de l'enfance-jeunesse et de la communication
- Roland HUSSER, Maire de Gueberschwihr, 4<sup>ème</sup> Vice-Président chargé des finances, des travaux et du cadre de vie
- Christian MICHAUD, Maire d'Osenbach, 5<sup>ème</sup> Vice-président, chargé de l'environnement
- Pascal DI STEFANO, Maire de Hattstatt, assesseur
- Bertrand HEYBERGER, Maire d'Obermorschwihr, assesseur
- Nathalie LALLEMAND, Maire de Westhalten, assesseur.
- Édouard LEIBER, Maire de Husseren les Châteaux, assesseur
- Annabelle PAGNACCO, Maire de Gundolsheim, assesseur

**Le Conseil communautaire** est composé de 32 délégués titulaires, ainsi que d'une déléguée suppléante pour Obermorschwihr, qui ne dispose que d'un siège de titulaire :

EGUISHEIM	CENTLIVRE Claude REBOREDO Carmen MERCIER André ZIMMERMANN Delphine
GUEBERSCHWIHR	HUSSER Roland VOGT Jean-Marc
GUNDOLSHEIM	PAGNACCO Annabelle FISCHER Philippe
HATTSTATT	DI STEFANO Pascal FURSTENBERGER Marie-José
HUSSEREN LES CHATEAUX	LEIBER Édouard BUECHER Catherine
OBERMORSCHWIHR	HEYBERGER Bertrand Suppléante FUCHS Christine
OSENBACH	MICHAUD Christian GOLLENTZ David
PFAFFENHEIM	LICHTENBERGER Aimé KRETZ Isabelle RIEFLE Christophe
ROUFFACH	TOUCAS Jean-Pierre BOLLI Nadine SCHMITT Gilbert BARBAGELATA Françoise BANNWARTH-PROBST Christophe KAMMERER Jean-Philippe SUHR Perrine GUEBEL Sandra OTT Hubert ISNER Céline
VOEGLINSHOFFEN	MAMPRIN Cécile STRUB Véronique
WESTHALTEN	LALLEMAND Nathalie BURGENATH Mikaël

#### 4. Le fonctionnement des instances de la CC PAROVIC

Le Conseil communautaire s'est réuni 6 fois en 2020, et a voté 104 délibérations.

Diverses commissions thématiques se sont régulièrement tenues au cours de la même année.

Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à 5 reprises.

#### 5. Les ressources humaines (au 31 décembre 2020)

Les services communautaires, animés et coordonnés par le Directeur Général des services, Pascal MUNCH, emploient 12 personnes, dont 9 femmes et 3 hommes, tous fonctionnaires.

5 agents appartiennent à la filière administrative, 5 à la filière culturelle, 1 à la filière technique et 1 à la filière médico-sociale.

3 agents relèvent de la catégorie A, 4 de la catégorie B et 5 de la catégorie C.

Les services sont organisés comme suit :

Nadine ROLLAND : finances, comptabilité et administration des séances,

Poste vacant suite mutation : agent de développement généraliste,

Jonathan DUCHIRON : agent de développement environnement

Sylvie SOMMEREISEN : accueil, patrimoine et école de musique

Murielle TARDY (Directrice), Sophie TARANTO, Lucie RATTE, Laetitia BOLLI et Rocco ORRICO : Médiathèque et animations culturelles

Sonia MARQUE: animation du Relais d'assistantes maternelles

Evelyne FINANTZ : agent de service.

La gestion des ressources humaines est assurée par Anne-France MICLO, mise à disposition par la Ville de Rouffach.

L'entretien du patrimoine immobilier est soit, assuré par les services techniques de la Ville de Rouffach, en mutualisation, soit externalisé.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, le Service Animation Jeunesse est assuré par Kim BOEHLER (directrice) et Thibault CALVISI (animateur). L'animation de la Convention Territoriale Globale est assurée par assuré par Xavier HESLOUIN (chargé de coopération CTG).

La masse salariale globale (avec charges patronales) s'est élevée à 517 221 €.

## 6. Les finances et la fiscalité :

Sur le plan de l'exécution budgétaire globale, ce sont 1 235 mandats de paiement et 829 titres de recette qui ont été émis au cours de l'année 2020, correspondant à un montant total de 3 000 372,08 € de dépenses de fonctionnement et 2 256 171,76 € de dépenses d'investissement.

Taxe d'habitation	4,35 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,75 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8,91 %
Cotisation foncière des entreprises additionnelle	1,55 %
Cotisation foncière des entreprises de zone	20,25%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	9,8 %

## 7. Le fonctionnement en période de crise sanitaire durant l'année 2020 :

L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire. Les services communautaires, ainsi que leurs différents prestataires, se sont efforcés à maintenir dans les meilleures conditions possibles le service à la population.

Du 18 mars au 7 mai, les services ont été tout ou en partie confinés. Des permanences d'accueil au public ont été organisées au siège, à effectif réduit, pour, notamment, la distribution des sacs à déchets. Le standard téléphonique a été transféré vers le domicile des agents qui se sont relayés.

La collecte des déchets en porte à porte a été assurée aux jours habituels tout au long de l'année. Par contre, sur décision préfectorale, la déchèterie et le point d'apport d'Osenbach ont été fermés au public du 17 mars au 10 mai inclus, avec une réouverture partielle du 11 mai au 23 mai pour les déchets verts.

Le Pôle culturel et la médiathèque ont d'abord été fermés du mardi 10 mars 2020 au 7 juin 2020 puis du 30 octobre au 30 novembre 2020 soit 17 semaines de fermeture. A partir du mois de mai, un service de drive a permis aux usagers d'emprunter à nouveau des ouvrages dans le respect des prescriptions sanitaires.

Les structures enfance-jeunesse quant à elle, ont vu leur fonctionnement très perturbé, et leur réouverture a été progressive en fonction de la demande des familles et des effectifs inscrits. En dessous de 6 enfants, l'accueil des périscolaires a été assuré au niveau des écoles.

## II. Exposé des activités

Afin de rendre la lecture du présent rapport plus fluide, les données financières sont présentées à l'aide de tableaux en section III.

### 1. Aménagement du territoire

Dans ce domaine, 2020 a été consacrée à poursuivre la phase opérationnelle des actions de la Communauté de communes dont le territoire avait été profondément restructuré par l'arrivée de 7 nouvelles communes.

2020 a vu le territoire intercommunal, par le biais de son centre-bourg Rouffach, déclaré éligible au dispositif « Petites villes de demain ». 2021 sera consacrée à l'élaboration du programme en partenariat avec l'État, la ville, l'intercommunalité, la région, la CEA et la banque des territoires.

#### A. Charte d'aménagement et de développement

La Charte est un document de planification pluriannuelle dans lequel les élus de la Communauté de communes inscrivent les actions à entreprendre, au terme d'une concertation avec les acteurs du territoire (Communes, associations, secteurs économique et social, ...). Elle prend en compte le nouveau territoire intercommunal et les besoins de ses habitants.

Cette 3<sup>ème</sup> Charte adoptée en 2012 couvre la période de 2013 à 2018, les deux précédentes couvraient respectivement les périodes 2000-2006 et 2007-2012. Même si la période de planification est écoulée, le contenu de ces documents sert de base aux réflexions pour l'avenir.

Après un diagnostic territorial, des enjeux ont été identifiés et des axes d'action définis :

1. Paysage, environnement et cadre de vie, en les pérennisant et les valorisant
2. Démographie, en accordant priorité à l'accueil des jeunes ménages, tout en développant les actions spécifiques en faveur des seniors.
3. Habitat, en maintenant une « palette d'offre en habitat » ainsi que l'attractivité pour les jeunes ménages
4. Économie, en consolidant l'attractivité générale du territoire et l'offre foncière aux entreprises, et en mobilisant le levier touristique à fort potentiel
5. Transports et déplacements : en encourageant le raccordement à l'A35 et la desserte TER, en développant les transports en commun sur le territoire, les mobilités douces et le covoiturage
6. Services aux habitants : enfance-jeunesse, médiathèque, culture et accueil de jour.

Ces actions seront développées progressivement en fonction des capacités financières de la CC et des aides obtenues auprès des partenaires extérieurs.

## B. Actions programmées en 2020

En matière d'actions planifiées, ont été mises en œuvre en 2020 :

1. Accueil de loisirs jeunes : Les travaux ont été terminés pour une mise en service en janvier 2020.
2. Extension de la Zone d'activité économique intercommunale de Rouffach Est : les travaux ont été achevés en décembre 2019, la première entreprise Électricité SUHR s'est installée dans ses nouveaux locaux en novembre 2019. Deux parcelles sont en cours de construction : SOMMEREISEN LMC et SÉCURITÉ CONCEPT. Le raccordement à la fibre est opérationnel.
3. Charte d'aménagement et de développement : les actions en faveur du développement de l'oenotourisme ont été suspendues durant la crise sanitaire : Train gourmand du Vignoble, la Nuit de la Grande Lune ;

## C. Système d'informations géographiques

La CC PAROVIC a poursuivi son partenariat entamé en 2013 avec le Département, puis la CEA, pour le SIG « Infogéo 68 » accessible gratuitement aux collectivités du Haut-Rhin et ouvert à leurs propres données (zonage PLU, réseaux, etc....).

La gestion de ce service a été confié à l'ADAUHR.

## D. Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :

La Communauté de communes a engagé des partenariats dans le cadre de territoires dépassant son périmètre.

### 1. SCOT Rhin Vignoble Grand-Ballon :

La CC PAROVIC est membre du Syndicat Mixte du SCOT et participe à ce titre à ses travaux, chacune des communes y étant représentée.

Le SCOT est un document d'aménagement s'étendant sur les moyen et long termes. Il vise une organisation et une mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence, notamment à partir d'une analyse du territoire sous toutes ses composantes. Ses dispositions s'imposent aux Plans locaux d'urbanisme lors de leur élaboration ou de leur mise à jour.

La procédure d'élaboration du SCOT s'est achevée en 2017 et devrait faire l'objet d'une révision après six ans.

### 2. Le Grand Pays de Colmar :

Le Grand Pays de Colmar est un accord de coopération entre intercommunalités. En 2020, il recouvre 6 intercommunalités (Colmar Agglomération, CC de la Vallée de Kaysersberg, CC de la Vallée de Munster, CC du Pays de Ribeauvillé, CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et CC du Pays Rhin-Brisach), 100 communes, ce qui représente 216 442 habitants et une superficie de 1 232 km<sup>2</sup>.

Membre depuis sa création en 2005, la CC PAROVIC reste impliquée en matière de tourisme dans le cadre d'Alsace Essentielle. Le Grand Pays de Colmar a vocation de mener des partenariats dont l'échelle pertinente dépasse celle des intercommunalités membres : label "vignobles et découverte", spectacles décentralisés de la Comédie de l'Est, étude de stratégie et d'organisation touristique.

En 2020, les travaux relatifs au développement touristique se sont poursuivis. Ces actions sont portées par l'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar ». Notre office de tourisme participe aux réunions de travail pour la promotion du territoire dans son ensemble (création d'une charte graphique commune et création d'un site internet amiral).

### 3. Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Depuis 2017, la CC PAROVIC adhère au PETR RVGB pour les compétences suivantes : Plan climat, rénovation énergétique, promotion économique, programme LEADER, mobilité.

### 4. Syndicat mixte des employeurs forestiers de Colmar, Rouffach et environs

L'ex CCPR assurait depuis 2002 le rôle d'employeur pour le compte des communes membres. En 2010, les effectifs des bûcherons communaux se réduisant, la Communauté de communes a adhéré au Syndicat Mixte des employeurs forestiers de la Région de Colmar, Rouffach et Environs (SMEFRCRE) afin de mutualiser les équipes de travail et de permettre une mise en conformité avec la législation relative à la sécurité du travail en forêt.

Au sein de ce dispositif, la CC PAROVIC préfinance les coûts de main d'œuvre puis les refacture aux communes après répartition au coût réel des travaux effectués pour chacune.

## 2. Environnement

Le service des déchets couvre l'ensemble du territoire à un niveau de service équivalent.

Les données chiffrées concernant le service des déchets seront détaillées dans le Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

### A. Collecte des déchets ménagers en porte à porte

Les collectes et le tri sont harmonisés pour toutes les communes de la CC PAROVIC : généralisation du tri avec une collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles ou OMR, et les biodéchets, ou FFOM, collecte toutes les deux semaines pour les recyclables, ou EMR, en multifix (tous les recyclables dans le même sac).

Les marchés de collectes en porte-à-porte des déchets ménagers (lot 1) et de tri des déchets ménagers recyclables (lot 2) ont été attribués pour la période 2018 – 2022.

### B. Déchetteries

La CC PAROVIC exploite une déchetterie intercommunale à Pfaffenheim, en bordure de la RD 83, en position centrale par rapport au territoire. Cet équipement est prioritairement destiné aux déchets des ménages.

Pour répondre à la demande de la population d'Osenbach, un point d'apport volontaire a été mis en place à côté des ateliers municipaux à compter d'avril 2012. L'éloignement par rapport au site de Pfaffenheim constitue effectivement un problème. Le service est accessible deux fois par semaine, sous la surveillance d'un agent de la commune mis à la disposition de la CC PAROVIC. L'équipement accueille les déchets non collectés en porte à porte ou PAP (ultimes, végétaux, métaux), puis sont acheminés vers les différentes filières de traitement et de recyclage par les mêmes prestataires que le site de Pfaffenheim (SUEZ, Eco-Systèmes, Tredi, ...).

Opérationnel depuis le 14 décembre 2012, le contrôle d'accès en déchetterie a été mis en place pour suivre et analyser les flux de fréquentation face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs. Ce dispositif est également destiné à limiter l'accès aux seuls usagers du territoire, mais permet aussi de mieux réguler les apports des professionnels à la déchetterie (destinée à l'origine aux particuliers). En effet, ce système limite la sur-fréquentation du site et les surcoûts de collecte et de traitement qui seraient induits.

En 2014, des aménagements ont été effectués pour se conformer aux nouvelles normes, pour améliorer la sécurité sur le site ainsi que le service rendu aux habitants (signalétique haute visibilité, réorganisation de zones de stockages, coffres jouets, livres Espoir, bac de rétention huile végétale, collecteur huile moteurs, marquages au sol, ...).

Une étude globale a été réalisée en 2015 afin d'adapter l'équipement à l'augmentation de la population desservie et optimiser le site.

Le Conseil Communautaire du 15 octobre 2015 a validé le programme des travaux d'amélioration de la déchetterie intercommunale pour un coût estimé à 409 000 € et la mise en œuvre d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. Marché à l'issue duquel le cabinet d'architectes KnL associé au bureau de maîtrise d'œuvre Hagenmuller, ont été choisis POUR mener à bien les travaux.

L'opération s'était déroulée comme suit :

- 13 novembre 2017 : validation du dossier ICPE d'enregistrement des déchets non dangereux et de déclaration des déchets dangereux pour la future déchetterie.
- Attribution des lots du marché de travaux de rénovation de la déchetterie pour un montant total prévisionnel de 804 600 € TTC. Cette augmentation du coût initial est due aux prescriptions supplémentaires de l'État en matière de protection de la nappe (collecte des eaux de ruissellement et de lutte contre l'incendie dans deux réservoirs enterrés, puis infiltration contrôlée via une noue), ainsi que du SDIS pour la lutte contre l'incendie (citerne souterraine de 120 m<sup>3</sup> vu l'éloignement du réseau.
- Fermeture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim, au 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour démarrage des travaux (démolition, terrassements) et mise en service d'une zone déchetterie provisoire avec 3 bennes 30 m<sup>3</sup> (2 tout venant + 1 végétaux).
- réouverture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim le 17 juillet 2018.
- Les nouveaux marchés d'exploitation, de collecte et de traitement en déchetterie (lot 3) et de collecte et traitement des nouvelles filières en déchetterie (lot 4) ont été attribués pour la période 2018 – 2021 respectivement aux entreprises SUEZ et SCHROLL (avec possibilité de renouveler 2 fois une année supplémentaire).
- Mise en place de la benne de collecte des déchets d'ameublement à la déchetterie avec l'éco organisme ECO MOBILIER et signature du nouveau contrat 2018 – 2022.
- Mise en place des nouvelles filières avec SCHROLL pour limiter les quantités apportées dans la benne à déchets ultimes : plastiques rigides, films PE, polystyrènes, plâtre, huisseries, sols PVC sont désormais des déchets qui peuvent être recyclés lorsqu'ils sont triés en déchetterie.
- La période de rodage des 6 premiers mois d'activité de la déchetterie réaménagée a permis d'ajuster les équipements et le fonctionnement du site.

En 2019, le rythme de croisière de la déchetterie a de nouveau été atteint puisque pratiquement 3 600 tonnes ont été collectées, comme en 2016, qui était l'année de référence avant les travaux.

En 1 an et demi (depuis la réouverture), les nouvelles filières ont permis d'éviter 204 bennes de 30 m<sup>3</sup> de déchets ultimes, pour un total de 380 tonnes, et de recycler les matériaux ainsi triés.

Cela représente un gain de plus de 20% chaque année pour le recyclage, par rapport aux performances avant travaux.

La crise sanitaire COVID-19 aura eu un impact limité en 2020, puisque les collectes en porte-à-porte ont été maintenues pour les OMR, les EMR et les biodéchets, ainsi que la collecte des verres en PAV.

Seule la déchèterie a interrompu son service du 17 mars au 10 mai inclus, avec une réouverture partielle du 11 mai au 23 mai (déchets verts, puis déchets verts + encombrants non professionnels). Des consignes sanitaires ont été appliquées aux usagers pour leur permettre d'accéder au site en toute sécurité (port du masque recommandé, respect des gestes barrières et des distances, 8 véhicules maxi à la fois sur le site, pour permettre à tous d'accéder à la déchèterie : 1 seul passage par jour est autorisé, pour ne pas saturer les bennes trop rapidement, le volume de déchets est limité à 1 m<sup>3</sup> par apport max).

Les professionnels ont été orientés vers les déchèteries professionnelles locales qui avaient ouvert de nouveau leurs portes dès le 27 avril.

Le retour aux conditions normales d'utilisation de la déchèterie intercommunale située à Pfaffenheim, s'est fait à partir du 15 juin (avec maintien des gestes barrières et des 8 véhicules à la fois sur site).

Une remise exceptionnelle sur la Redevance Spéciale des déchets des non-ménages, équivalente à 20%, a été accordée par les élus du Conseil Communautaire pour soutenir les commerçants et artisans du territoire qui ont dû cesser leur activité pendant cette période de crise.

### C. Collecte du verre

La CC PAROVIC a étendu, depuis 2013, sa gestion de la collecte du verre à 58 points d'apports volontaires (PAV) : 19 pour la Zip Nord, 32 pour la Zip Centre et 7 pour la Zip Sud.

La société RECYCAL est chargée de cette collecte élargie au nouveau territoire pour un coût total de 41 067 €, minoré par 20 169 € d'aides, soit un reste à charge de 20 898 €.

Le contrat de reprise avec la filière de traitement (Oi Manufacturing St Menge - 88) a été actualisé au nouveau périmètre de la CC PAROVIC pour bénéficier de la revente du verre (13 618 € en 2020). Une baisse de 46% du prix de reprise du verre liée à la crise sanitaire a été appliquée au second semestre 2020 par la filière.

### D. Bilan du service

#### Suivi des tonnages 2020

Cette année de crise sanitaire révèle que les tonnages des 3 flux d'ordures ménagères collectées en PAP sont stables, comme prévu, environ 3 400 tonnes (3 343 tonnes en 2020 pour les 3 flux OMR, FFOM et EMR, soit les OMA – Ordures Ménagères Assimilées).

Le ratio OMR en kg/hab./an, qui représente les performances de la collectivité en termes de tri, sont stables également à 138 kg/hab. /an en 2020 (référentiel et population SINOE).

#### Ratios 2020

La totalité des déchets de la CC PAROVIC collectés en PAP, déchetterie et PAV (soit les DMA – Déchets Ménagers Assimilés), représente 505 kg/hab/an en 2020 contre 522 kg/hab/an en 2019 (gravats inclus). Cette baisse significative est essentiellement liée à la fermeture de la déchèterie lors de la période de confinement.

Parmi ces DMA on compte en 2020 pour les 11 communes :

- 197 kg/hab/an de déchets de déchetterie contre 213 kg/hab/an en 2019),
- 138 kg/hab/an d'OMR collectés en PAP contre 138 kg/hab/an en 2019,
- 55 kg/hab/an de Recyclables collectés en PAP contre 58 kg/hab/an en 2019,
- 59 kg/hab/an de biodéchets collectés en PAP contre 57 kg/hab/an en 2019,
- 55 kg/hab/an de verre collecté en PAV contre 55 kg/hab/an en 2019.

## E. Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels.

Après une campagne de communication lancée en 2012 (réunions publiques, courriers, presse, ...), la redevance spéciale pour les déchets des non-ménages est entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette contribution des professionnels du territoire permet de compenser à minima les coûts engendrés par leurs éventuelles surproductions de déchets.

La maîtrise des coûts du service déchets, la mise en place du contrôle d'accès en déchetterie, l'extension de la RS et du tri sélectif harmonisé à tout le territoire ont permis de maintenir le service de la déchetterie intercommunale aux professionnels. Les recettes de la RS ont atteint 81 859 € en 2020, abattement de 20% pour soutenir les commerçants, artisans locaux inclus. Toutefois, chaque année, un certain nombre de professionnels choisissent de faire collecter leurs déchets par des entreprises privées, et sortent ainsi de la collecte organisée par la CC PAROVIC.

Le budget du service déchets garde encore un excédent exceptionnel de 11% (soit 141 746 €) en 2020, du fait de la provision non dépensée des 1 600 tonnes de déchets de déchetterie jamais rattrapés de la période des travaux. Cet excédent permettra au final de compenser la baisse non prévue de rachats matières à venir (crise papier-cartons et crise plastiques), ...

## F. Autres services

### Service Plus

L'opération a eu lieu du 17 au 19 mai 2021 sur l'ensemble des communes.

Les flux suivants ont été collectés :

- 3,422T de ferraille
- 2,723T de gravats
- 3,100T de déchets à incinérer
- 5,711T d'encombrants ménagers (bi-matières) à démanteler sur la plateforme d'Espoir.

### Exposition tri et zéro déchet à la Médiathèque intercommunale

Du 9 au 21 janvier 2020, une exposition publique sur le tri et la réduction des déchets a eu lieu à la Médiathèque intercommunale à Rouffach.

Mise en place par le service environnement de la CC PAROVIC, le SM4 et le personnel de la Médiathèque, 375 élèves de CM1 et CM2 du territoire de la Com com ont pu également bénéficier d'animations de sensibilisation autour de cette exposition.

Très appréciée, cette exposition-animation a été aussitôt reproduite de manière adaptée les 4 et 6 février 2020 pour 2 classes du Lycée Agricole situé à Rouffach.

Ces journées ont été l'occasion d'avoir de fructueux échanges sur les thématiques de l'environnement, avec des étudiants destinés à orienter leur carrière dans le milieu agricole ou viticole...

### Démarrage du nouveau marché de collecte du verre

L'appel d'offre qui avait été lancé en 2019 pour le marché de collecte du verre issu des PAV et de la déchetterie de la CC PAROVIC, été attribué à la Sté RECYCAL. Déjà titulaire du précédent contrat, le partenariat avec ce prestataire a été signé pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois 1 an.

La Prestation a démarré au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un montant prévisionnel de 45 232 € TTC /an (hors révisions de prix).

## **Gestion de la crise sanitaire COVID-19**

Si à partir du premier confinement (mars 2020), tous les évènements ont été annulés (Qualitri, lavage des bacs, animations sensibilisation, ...), le service environnement a dû toute l'année s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire et prioriser ses actions pour assurer le quasi-maintien du service public des déchets (communication, organisation, cohérence territoriale, ...). Que ce soit en télétravail ou en présentiel lorsque cela était nécessaire, 2020 aura prouvé la capacité de résilience du service déchets de la CC PAROVIC, mais aussi des usagers. Fort de ce retour d'expériences, les années qui suivront devraient être l'occasion de progresser à tous les niveaux...

### **SPANC : (Service public d'assainissement non collectif)**

Les dossiers concernant les projets d'ouvrages d'assainissement non collectif sont examinés au cas par cas avec l'assistance technique d'un bureau d'études spécialisé et le service « environnement » du Conseil Général.

Le plan de zonage d'assainissement, non réalisé pour les communes d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen, ni Husseren les Châteaux, reste à mettre à jour, à présent que l'extension du territoire est achevée. Un partenariat a été mis en place pour mutualiser cette étude avec le Syndicat Mixte de traitement des eaux usées des Trois Châteaux (SMITEURC).

## **3. Logement et cadre de vie**

### **A. Coloration de façades**

En 2020, aucun nouveau dossier n'a été déposé et aucune subvention n'a été attribuée (la crise sanitaire est sans doute à l'origine de la situation).

### **B. Maison des services**

La Maison des Services accueille quatre services de manière permanente à savoir le Relais Assistantes Maternelles et trois services extérieurs à la CCPAROVIC (Services de Soins Infirmiers à Domicile, Centre Médico-Social, Association MAIA).

D'autre part, deux salles sont mises à disposition auprès de 6 organismes et associations à caractère social afin d'y réaliser des permanences (ARSEA ; Alsace Alzheimer, Conciliation de justice TI Guebwiller, Espace Info Énergie, Mission locale, Contact Plus,).

### **C. Accueil de jour et Résidence seniors**

L'opérateur DOMIAL, auquel la Communauté de communes a confié par bail emphytéotique le bâtiment nécessaire, a réalisé les travaux d'aménagement.

L'équipement comprend :

- au rez-de-chaussée un accueil de jour d'une capacité de 12 places destinées essentiellement aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, géré par l'Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin (APA) et mis en service en novembre 2013. La CC PAROVIC soutient le fonctionnement de cette structure à hauteur de 6 000 € annuels fixes, ainsi qu'une aide modulée chaque année proportionnellement au nombre d'habitants du territoire accueillis. Cette seconde part permet de réduire le coût pour les familles,
- dans les niveaux supérieurs, 13 logements destinés en priorité aux seniors ou aux personnes handicapées, dont la gestion est assurée par DOMIAL ont été mis en service début 2014.

#### **D. Navette routière**

Ce service avait été mis en place en 2012 lors de l'extension du territoire de la CC PAROVIC. Malgré la suppression des subventions du Département depuis 2017, ce service utile aux habitants est maintenu, d'autant qu'aucune ligne régulière ne dessert la commune d'Osenbach. Cette année, le coût s'est élevé à 705,04 €. (assurance du véhicule : 358,36€ + MAD personnel de janvier à mars 2020 : 346,68 €)

Le service a été suspendu suite à la crise sanitaire.

### **4. Développement économique, commercial et artisanal**

#### **A. Zones d'activités intercommunales**

L'aménagement des parties intercommunales des zones de Rouffach et Hattstatt se poursuit, au gré des implantations d'entreprises. Les travaux d'extension de la ZAE intercommunale de Rouffach Est sur cinq hectares ont été réalisés en 2019, pour un coût travaux estimé à 760 000 € HT. L'attractivité de cette zone est devenue évidente depuis que la liaison directe avec l'A35 est en service.

Quatre parcelles ont été vendues en 2020 : SCI LE TIKI, SCI FITOLOZO, SCI SOYE et SCI BATTEC

#### **B. Soutien à la PFIL**

Depuis 2004, la CC verse une subvention annuelle, 2 060,55 € en 2020 à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) dont l'objectif est de favoriser la création et le développement d'entreprises grâce à l'attribution de prêt d'honneur, la mise en place d'un accompagnement individualisé et de parrainage.

#### **C. Soutien au commerce local**

La communauté de communes apporte son soutien aux opérations de promotion du commerce dans les bourgs lorsqu'elles présentent un intérêt communautaire. A ce titre, une animation organisée par l'Association de développement économique de Rouffach et environs ont été soutenues en 2020 à hauteur de 6 000 €.

Une contribution est également versée chaque année pour le fonctionnement de la Navette de Noël d'Eguisheim via l'office de tourisme intercommunal.

## 5. Tourisme et promotion du territoire

### A. Soutien à l'office de tourisme intercommunal

La CC PAROVIC est compétente pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme intercommunal. Une convention d'objectifs et de partenariat a ainsi été établie avec l'OT Pays d'Eguisheim et Rouffach qui est chargé de mettre en œuvre la politique touristique définie par la CC. Une aide au fonctionnement est versée annuellement à l'association : 230 000 € ont été versés au titre de l'année 2020.

### B. Promotion du territoire

Les communes de Rouffach et Eguisheim ont obtenu le label « Stations vertes de vacances ».

Le label Vignobles et Découvertes a été obtenu au niveau du Grand Pays de Colmar. Dans le cadre de la relance après le premier confinement, des actions communes ont été impulsées via « Alsace essentielle » : campagne de presse nationale, production de quatre vidéos « L'Alsace de Mamama à destination de publics divers.

### C. Développement touristique

#### Navettes de Noël

En partenariat avec les CC du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, des Navettes de Noël ont été mises en place afin de faciliter les déplacements sur les marchés de Noël. :

- entre Colmar et Eguisheim
- entre Colmar, Kaysersberg, Riquewihr et Ribeauvillé

En 2020, suite annulation des marchés de Noël, la Navette n'a pas fonctionné.

#### Train Gourmand du Vignoble :

Existant depuis 2012, cette animation n'a pu être organisée en 2020 en raison des mesures sanitaires.

#### L'office de tourisme intercommunal :

Après la fusion de 2017 et une période de mise en œuvre, l'Office de tourisme intercommunal, avec ses deux bureaux à Eguisheim et Rouffach confirme son bon fonctionnement.

Le site internet unique créé en 2018 a adopté la charte graphique d'Alsace Essentielle et permet la liaison avec les autres offices membres.

Le projet de renforcement touristique au niveau du Pays des Etoiles se poursuit. L'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar » s'est vu confier le projet qui a pour objectif de promouvoir et développer de manière commune notre destination.

Une stratégie de développement touristique 2018-2021 a été définie et adoptée.

Des objectifs de développement stratégiques ont été établis :

- Augmenter le volume global de nuitée par la fidélisation
- Favoriser la venue de clientèles haut de gamme
- Répartir le flux touristique sur le Pays de Colmar
- Structurer l'activité touristique sur les 4 saisons

Le nouveau site Internet a été mis en ligne début 2019 et offre une nouvelle porte de visibilité. Chaque mois, le comité de rédaction éditorial continuera de se réunir afin de sélectionner les actualités à mettre en avant.

En 2020, la CC PAROVIC a contribué à hauteur de 9 450 € au pôle de destination.

Durant cette année, l'équipe de l'OTI a été placée en partie en chômage partiel et en télétravail. Les moyens de communication numériques ont permis de conserver le lien avec les visiteurs. Dès qu'il a été possible d'ouvrir les bureaux d'information d'Eguisheim et de Rouffach, du personnel a assuré l'accueil physique.

#### **Taxe de séjour :**

La CC PAROVIC a mis en place une plateforme de télé déclaration de la taxe de séjour à destination des hébergeurs en 2018.

Auparavant, les hébergeurs versaient en début d'année la taxe de séjour collectée l'année précédente et les déclarations étaient faites manuellement.

Grâce à la plateforme, les hébergeurs enregistrent l'intégralité des nuitées en temps réel. Les particuliers et professionnels font leur déclaration trimestriellement. Le paiement se fait annuellement pour les particuliers (gîtes, chambres d'hôtes...) et trimestriellement pour les professionnels (hôtels, résidences de tourisme, campings...) auprès du Trésor public.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès Internet, il est toujours possible de déclarer via un formulaire papier ou par téléphone.

Ce système permet un meilleur suivi de l'encaissement de la taxe de séjour par les services de la CC PAROVIC.

Depuis janvier 2019, les plateformes de réservation touristiques ont l'obligation de percevoir directement la taxe de séjour et de la reverser au plus tard pour le 31/12 de l'année.

La taxe de séjour CCPAROVIC (hors taxe additionnelle) se monte 147 700,97 € contre 309 065,87 € en 2019, suite à la baisse de fréquentation.

## **6. Enfance – jeunesse**

En 2020, la politique 437 077 442,48 €, dont :

- 578 845,04 € en investissement, essentiellement pour les soldes des marchés de l'accueil de loisirs jeunes de Rouffach, entré en service en janvier 2020.
- 867 232,44 € en fonctionnement, principalement sous forme de subventions et de participations versées aux organismes gestionnaires des structures ;

Le fonctionnement des structures est soutenu par la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin. Jusqu'en 2019, ces aides étaient perçues directement par la communauté de communes dans le cadre du contrat enfance-jeunesse. A partir de 2020, le dispositif bascule vers la convention territoriale globale qui prévoit le versement des aides directement au gestionnaire. Toutefois, les montants n'ont été déterminés qu'en décembre 2020, aussi la communauté de communes a-t-elle versé l'aide complète à la plupart des structures, afin de préserver leur trésorerie, et récupèrera ces avances en 2021, une fois le montant des aides CAF versées directement connu.

Le montant estimé est de 367 909 €, ce qui ramènerait le coût net de la politique enfance-jeunesse en 2020 à 978 533 €.

### **A. La Convention Territoriale Globale (CTG)**

le Contrat Enfance Jeunesse, caduque fin de l'année 2019, a été remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG), nouveau dispositif de développement local dans le domaine de l'action sociale visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. L'accord cadre, signé par les élus de la CAF et de la CCPAROVIC le 18/12/2019, a officialisé le démarrage du projet qui s'est concrétisé par un diagnostic de territoire intercommunal durant l'année 2020. Malgré le contexte sanitaire, une soirée d'échanges et de débats mi-novembre

a réuni 27 personnes en visioconférence autour des premiers constats et des pistes d'actions. A noter que cette mobilisation des acteurs locaux s'est poursuivie au sein de 4 groupes de travail thématiques chargés de réfléchir, proposer et concrétiser les nouveaux services et projets qui seront retenus par le Comité de Pilotage.

## B. Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans)

Jusqu'au 31 décembre 2011, le territoire intercommunal comptait 3 structures périscolaires financées par la CC PAROVIC qui accueillent actuellement :

- Gueberschwihr-Hattstatt : 56 places
- Pfaffenheim : 50 places
- Rouffach : 160 places.

Avec l'arrivée de 6 nouvelles communes, la CC a participé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au financement de 5 nouvelles structures périscolaires dont l'effectif actuel est :

- Eguisheim : 60 places
- Husseren Les Châteaux (qui accueille également les enfants des Communes d'Obermorschwihr et Voegtlinshoffen dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal) : 45 places
- Westhalten : 45 places
- Osenbach : 30 places

A l'instar des précédentes structures, la CC est représentée dans les instances de gestion de ces équipements.

Un important travail de liaison et de coordination a été mené entre les services communautaires et les différentes structures, notamment en matière de validation des budgets, de contrôle de gestion et de coordination de l'offre sur l'ensemble du territoire. Avec l'appui du coordinateur enfance-jeunesse du SAJ, un réseau des directeurs de structures a été mis en place afin de favoriser les échanges professionnels.

A Rouffach, pour répondre à la demande des familles, la Ville et la CC PAROVIC s'étaient engagées en 2011 pour la réalisation d'un accueil périscolaire de 160 places, devant se substituer à l'existant qui partageait ses locaux avec l'école Xavier Gerber. La CC avait confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Ville pour la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment, en allouant un fonds de concours de 10% à l'opération, soit 140 374,76 €. L'établissement, qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2013, accueille également les enfants de Gundolsheim.

A Osenbach, un bâtiment devant accueillir le périscolaire a été mis en construction début 2014, pour une mise en service à la rentrée de septembre 2015. La CC PAROVIC, à l'instar des autres projets de même nature, a contribué à hauteur de 10% du coût de cet investissement, soit 108 240 €.

La capacité d'accueil globale sur le territoire est de 446 places.

## C. Petite enfance (0 – 5 ans)

La CC PAROVIC est partenaire depuis 2006 du multi-accueil « Les Cigogneaux » implanté dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Rouffach et géré par cet établissement. En contrepartie de sa participation financière, elle dispose de 56 places de crèche et d'accueil temporaire pour les enfants de 3 mois à 5 ans. La participation 2020 a été de 277 496,33 €.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, une forte demande d'accueil est apparue sur le secteur des communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten suite à la dissolution de la Communauté de communes de la

Vallée Noble à laquelle elles adhéraient. Le multi-accueil implanté à Soultzmatt, passant sous gestion communale, n'accueille plus les enfants de ces 3 communes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Dans le cadre d'un partenariat, l'Association de soins et d'aide de Mulhouse et environs (ASAME), la Commune de Westhalten et la CC PAROVIC (qui a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Commune) ont mis en service une micro-crèche de 10 places qui a pu être ouverte dès septembre 2012.

A l'instar des structures périscolaires associatives, la CC PAROVIC verse une subvention d'équilibre à l'ASAME pour le fonctionnement de la structure, soit 76 012,05 en 2020.

#### D. Relais d'Assistantes maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) créé en 2004 est un service offert aux familles à la recherche d'un mode d'accueil familial pour leur(s) enfant(s) ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées par la PMI du Conseil Départemental. Il propose d'accompagner les parents dans leur statut d'employeur et les professionnelles dans l'exercice de leur métier et dans une démarche de formation continue.

Le RAM emploie une éducatrice de jeunes enfants qui effectue des permanences trois fois par semaine dans la Maison des Services à Rouffach et sur rendez-vous dans toutes les mairies affiliées au Relais. Elle propose deux animations par semaine, ainsi que, régulièrement, des temps de rencontres à destination des professionnelles et des parents.

Les communes d'Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen bénéficient des services du RAM du SIVOM du Canton de Wintzenheim au fonctionnement duquel contribue la Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux ».

Sur le territoire intercommunal, le nombre d'assistantes maternelles répertorié est de l'ordre de 48 en activité soit 177 places d'accueil potentielles. Le coût du service en 2020 est de 59 021 €, soutenu à hauteur de 36 983 € par la CAF, 400 € par la MSA et de 1 500 € par le Département.

#### E. Service animation jeunesse

Mis en place en 1997 pour répondre à un besoin d'animations en faveur des jeunes de 11 à 18 ans, qui ne sont pas impliqués dans des associations, le Service Animation Jeunesse (SAJ) s'est vu confier deux missions :

- mise en place d'animations et de locaux « jeunes » à destination des adolescents et pré-adolescents dans le cadre de la politique définie par les élus ;
- coordination de l'ensemble de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse en apportant son appui technique aux élus, aux services de la CC et aux structures du territoire, en animant un réseau des professionnels sur le territoire et en contribuant au développement de l'offre.

La gestion du SAJ a été confiée en 2010 à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace (FDFC Alsace), qui gère, au niveau départemental, 5 services jeunesse et 23 structures périscolaires.

La composition de l'équipe a été modifiée en 2020 dans la mesure où les élus ont souhaité déléguer l'animation du nouveau dispositif CTG à la FDFC. Ainsi, 3 professionnels permanents (2 animateurs et 1 chargé de coopération CTG) travaillent sur le territoire intercommunal.

Le SAJ fait également appel à des vacataires durant les congés scolaires dont 4 jeunes du territoire qui ont passé le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) avec la FDFC.

Les travaux du nouvel Espace Jeunesse se sont achevés en janvier 2020 permettant à l'équipe du SAJ et les jeunes de s'installer durant les vacances scolaires d'hiver.

Les confinements successifs, liés à la crise sanitaire, ont fortement impacté l'activité jeunesse notamment dans l'émergence des espaces d'implication des jeunes (séjours de vacances...). Les animateurs ont maintenu les programmes d'activités et l'accompagnement des collectifs de jeunes existants (festival « A Dos d'Arts », junior association « Les Adorables »).

153 jeunes (73 filles, 80 garçons) ont participé aux actions. Le coût 2020 du service est de 111 974 €.

## F. Le Réseau Local Parents

Piloté par le RAM et la CAF, un important travail sur la parentalité a été mis en œuvre et rassemble l'ensemble des acteurs locaux. Les élus ont validé en janvier 2018 la création du « réseau local parentalité » avec le soutien de la CAF en termes de financement de poste et d'accompagnement dans les actions. La mission de coordination a été confiée à la responsable du RAM, le lancement officiel du groupe s'est déroulé durant la manifestation « novembre pour les parents ».

En 2020, un programme, diffusé sous forme de flyer, a été élaboré par les partenaires et proposé aux parents de la Communauté de Communes (conférences/débats, ateliers parents enfants/ados, soirées jeux).

Le coût annuel est de 2 900 €.

## 7. Culture

### A. Médiathèque intercommunale

L'année 2020 a été très particulière et inédite à cause de la pandémie. A partir du 10 mars 2020, les fonctionnements des différents services de la structure ont été très perturbés.

Le Pôle culturel et la médiathèque ont d'abord été fermés du mardi 10 mars 2020 au 7 juin 2020 puis du 30 octobre au 30 novembre 2020 soit 17 semaines de fermeture.

Les services culturels n'ont pas eu l'autorisation d'ouvrir tout de suite, en mai. Les règles sanitaires ont été publiées par le Ministère de la Culture courant du mois.

Les recommandations sanitaires ont été très strictes à la reprise : nettoyage des documents avec une solution hydro alcoolique et mise en quarantaine de trois jours des documents avant de pouvoir les traiter. Les retours des usagers ont été entreposés dans la salle d'animation.

De plus, il a fallu mettre en conformité les lieux d'accueil de la médiathèque pour pouvoir recevoir à nouveau le public :

- Jauge restreinte : 25 personnes maximum dans le bâtiment ;
- Impossibilité de séjourner : médiathèque « en mode dynamique » ;
- Installation dans l'entrée d'un point avec du gel hydro alcoolique pour les usagers ;
- Aménagement du hall d'entrée et de la salle d'animation pour le retour des documents et pour le Drive ;
- Fléchage dans la médiathèque ;
- Retrait du mobilier, des grands jeux en bois à la ludothèque ;
- Adaptation des postes informatique pour la consultation d'Internet et du WIFI ;
- Installation d'un plexiglass à la banque de prêt au 1<sup>er</sup> étage ;
- Fourniture de masques et de visières pour l'équipe ;

- Commande de produits spécifiques pour la désinfection des lieux et des documents : lingettes et produits désinfectants.

Dès que les autorités ont autorisé la réouverture des lieux publics, la médiathèque a ouvert : le mardi 9 juin 2020 et le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Dans un premier temps, les usagers ont été autorisés à choisir leurs documents et à les rendre. La consultation sur place, le jeu ou l'accès aux tablettes et jeux vidéo n'étaient pas autorisés par les directives. Les choses ont évolué progressivement et début septembre, ces services ont été partiellement ouverts sous surveillance d'un agent avec une désinfection systématique après chaque passage de joueurs.

Pour pallier la fermeture du service de prêt de documents, dès le mois de mai, l'équipe a mis en place un Drive : « prêts à emporter » via le site.

## **1 – Action culturelle 2020 :**

Le Pôle culturel a pu fonctionner normalement jusqu'en mars. Les animations prévues dans la programmation culturelle ont pu être proposées au public :

Au total pour l'année 2020 a été programmé :

- 3 Expositions
- 2 Spectacles pour la jeunesse dont 1 au Périscolaire de GUEBERSCHWIHR
- 1 Spectacle (+12ans)
- 4 Ateliers
- 1 Soirée jeux
- 1 Après-midi jeux vidéo
- 1 Rencontre

Les conditions sanitaires étant très strictes, il n'a pas pu être possible de reprendre la programmation culturelle au moment du déconfinement. On a essayé de programmer des animations mais elles ont été annulées au dernier moment à cause de l'évolution du virus.

## **2 – Accueil des différents publics :**

L'activité a été normale jusqu'en mars. Les groupes et les structures ont pu être accueillis puis avec la pandémie les rendez-vous ont été organisés en fonction des contraintes sanitaires :

- « Petite enfance » : 4 Séances avec le Relais d'assistantes Maternelles pour l'année. Le Multi accueil « Les Cigogneaux » a continué ses visites hebdomadaires le mardi matin à partir de juin 2020.
- Public scolaire :

23 Classes des écoles élémentaires de la Communauté de communes ont été reçues jusqu'en mars notamment pour les CM1/CM2 sur le thème :

- « On s'engage pour la planète ! » : une exposition qui propose un parcours initiatique pour comprendre : notre impact environnemental avec nos déchets, l'importance de trier et de recycler en premier recours et réussir à changer nos comportements en trouvant des astuces pour réduire tout simplement nos

déchets ; exposition animée par le service Environnement de la Communauté de communes, le Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers du Secteur IV & les bibliothécaires de la médiathèque.

2 Classes de maternelles sont venues sur cette même période.

La reprise en septembre n'a pas été possible à cause des conditions sanitaires.

- Accueil des périscolaires de la Communauté de communes : Gueberschwihr et Les P'tits Ceps sont venus 3 fois.

➤ TOTAL pour l'accueil du public scolaire en 2020 : 651 élèves.

- Autres structures : Des rendez-vous ont été annulés à cause de la situation sanitaire, seuls ces accueils ont pu être faits durant l'année :

- Centre Hospitalier et la Maison de Retraite de Soultzmatt : accueils libres à la médiathèque avec l'emprunt de documents pour les résidents ;

- 1 Atelier animé par le ludothécaire à l'APAMAD de Rouffach.

➤ Soit un total général pour l'accueil des groupes en 2020 de 1 045 personnes.

### **3- Bilan pour le service d'échange de documents :**

#### **1 – Récapitulatif des usagers qui utilisent le service de prêt de documents :**

L'année a été entrecoupée par des périodes de fermeture, 17 semaines au total. Les usagers à partir de juin, sont revenus très partiellement. La situation n'a pas été très favorable aux nouvelles inscriptions, aux réabonnements et aux prêts de documents à cause de la circulation du virus. Il a été difficile de fidéliser le public malgré les horaires d'ouverture très large et le service de Drive.

➤ Le service de prêt/retour compte 3 012 usagers, au 31/12/2020. On note une baisse de 364 usagers au regard de l'année 2019.

➤ Composition des usagers :

Les usagers du service de prêt habitent pour 73,63% dans la Communauté de communes. Les usagers venant des communes extérieures à la Communauté de communes représentent 26,36%. Ces taux sont stables depuis plusieurs années

#### **2 – Activité du service de prêt/retour des documents :**

Le service de prêt/retour de documents a généré en 2020 :

**116 754 transactions** (= prêts + retours des documents)

C'est 73 785 transactions en moins par rapport à 2019 soit 38,72% sachant la fermeture a duré 17 semaines sans pouvoir faire de prêt ou de retour de documents selon la période. L'activité a été bien maintenue grâce à la mise en place rapide du service de Drive en mai et en novembre.

Les documents des usagers ont été prolongés à chaque fermeture et les prêts ont été rallongés pour leur permettre de choisir le moment où ils voulaient faire leurs échanges de documents. Le système proposé a été très souple pour les encourager à venir à la médiathèque.

L'étude des emprunteurs par tranche d'âge permet de voir la fréquentation des services de drive et de prêt de la médiathèque. A partir de la pandémie, les +61 ans et les 12-20 ans ont fréquenté ces services de façon régulière et à peu près dans les mêmes pourcentages. Les autres catégories ont repris peu à peu, sans retrouver le niveau normal de janvier-février 2020.

### 3 – Mise en place du service de DRIVE :

Au moment du déconfinement en mai, le Drive « prêts à emporter » a été proposé aux usagers.

Ils choisissent sur le site de la médiathèque les documents disponibles qu'ils souhaitent empruntés. Ils envoient leurs demandes par mail et l'équipe les traite dans les plus brefs délais. Un mail de confirmation, avec un calendrier pour leur permettre de prendre rendez-vous leur est envoyé quand leur drive est prêt. Ils le récupèrent dans le SAS de la médiathèque.

Ce service a été pérennisé après la réouverture de la médiathèque en juin. Il est venu s'ajouter à l'éventail des autres services de la structure.

#### Nombre de DRIVE par mois :

Année 2020 :	Nombre de Drives :
Mai	130
Juin	84
Juillet	9
Août	4
Septembre	15
Octobre	4
Novembre	135
Décembre	15
TOTAL :	396

### 4 – Répartition des documents empruntés par les usagers :

La répartition est sensiblement la même qu'en 2019. On note une baisse pour le secteur musique et un peu pour les DVD. En revanche, les livres ont enregistré une très forte demande. Le prêt des jeux lui s'est bien maintenu.

- 74% de livres (soit 58 159 livres)
- 12% de DVD (soit 9 379 DVD)
- 4% de CD musique (soit 3 185 CD)
- 5% de revues (soit 4 010 revues)
- 5% de jeux (soit 3 771 jeux)

#### **4- Constitution des collections de la médiathèque :**

##### **1 – Répartition des différents fonds :**

Les fonds de la médiathèque se composent de 34 314 documents, tous supports confondus : livres, revues, DVD, CD, jeux.

Ils sont répartis de la façon suivante : 19 155 documents adultes et 14 325 documents jeunesse.

Le nombre de documents empruntés à la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin est de 544 documents soit 190 DVD et 354 livres. Il n'y a pas eu d'échange à Colmar, en 2020, à cause du COVID.

##### **2 – Acquisition de nouveaux documents :**

Les achats en livres ont été effectués à la FNAC, à la Librairie 47° Nord, à Tribulles Canal BD et pour les livres en jeunesse au Nouveau Liseron de Colmar et de Mulhouse, au P'tits Ruc et chez Bisey.

Les CD sont achetés au GAM. Les DVD, à cause des droits de prêt, sont achetés chez Colaco, revendeur spécialisé pour les collectivités.

Les nouveaux jeux de société ont été acquis chez Bec et Croc, Philibert et Souvenirs d'enfance à Rouffach.

Le budget pour l'acquisition de nouveaux documents est de 2€ par habitant de la Communauté de communes soit 27 520€.

Avec cette somme a été acquis en 2020, 1 649 nouveaux documents répartis de la façon suivante :

Livres adultes : 543 nouveautés soit 32,92% ;

Livres jeunesse : 782 soit 47,42% ;

DVD : 179 soit 10,85% ;

CD : 145 soit 8,79%.

Le budget pour le renouvellement des jeux de société a été en 2020 de 1 467,20€ soit 67 jeux de société & de 1 073,79€ pour 22 jeux vidéo.

## 5 – Bilan pour les services en ligne, réseaux sociaux, ludothèque, jeux vidéo, tablettes numériques & informatique :

### 1 – Services en ligne & réseaux sociaux :

Avec les confinements, ces services ont été très utilisés par les usagers :

- **Site de la médiathèque** : rouffach.opac3d.fr

Les usagers peuvent consulter leur compte, faire des réservations sur tout le catalogue de la médiathèque. Les réservations par Internet ont encore augmenté en 2020. Les mois les plus fréquentés ont été : janvier, février, août, octobre :

#### Nombre de réservations par mois :

Année 2020	Nombre de réservations :
Janvier	182
Février	163
Mars	41
Avril	3
Mai	48
Juin	94
Juillet	99
Août	160
Septembre	142
Octobre	193
Novembre	101
Décembre	117
TOTAL :	1343

Le Drive a débuté en mai. Ce service a eu deux pics d'utilisation en mai et en novembre. Cela correspond aux confinements.

L'audience du site, en moyenne par mois, sur l'année 2020, est de :

- 374 Utilisateurs/mois ;
- 604 Sessions/mois ;
- Une session dure une quinzaine minutes environ.

### - Services numériques de la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin :

Ils sont gratuits pour les abonnés des médiathèques du département. Ils ont accès à : **Cafeyn** (magazines en ligne) ; **diMusic** (musiques en streaming équitable) ; le **prêt numérique** de livres ; **Médiathèque Numérique** (films à la demande) ; **Toutapprendre.com** (cours de langues, bureautique, cours d'Art& musique), **Maxicours** (soutien scolaire du CP à la Terminale).

### - Facebook & Instagram :

Le Facebook de la médiathèque regroupe 609 abonnés et 540 « Mention : J'aime la page ». Sur l'année 2020, 12 139 personnes ont été touchées. Les publications qui génèrent le plus de réactions sont celles sur les animations, notre métier ou lorsqu'il y a des photos.

Durant les confinements, il a été alimenté quotidiennement. Des actions sont menées régulièrement comme au mois de décembre pour Noël, 2 publications par jour : avec la création d'un calendrier de l'Avent constitué de dessins des usagers et des publications sur Noël préparées par l'équipe, jusqu'au 25 décembre.

Le compte Instagram a été créé plus récemment, on a 200 abonnés. Il a été ouvert pour que les adolescents puissent suivre l'actualité de la médiathèque. Ils sont plus présents sur ce réseau social. Son développement est en cours.

## 2- Ludothèque, Informatique & WIFI :

Ces services ont été très impactés par la pandémie. Beaucoup de restrictions ont empêché un fonctionnement optimal. Des protocoles très stricts ont été mis en place : nettoyage des surfaces, mise à disposition indirecte pour les tablettes et mise à l'écart durant 3 jours pour les jeux après leur utilisation.

Ils ont fonctionné normalement jusqu'au 10 mars 2020 puis la reprise a été partielle en juin pour les postes informatiques, le WIFI, et la ludothèque en septembre.

Les usagers les utilisent très timidement par peur de toucher des surfaces infectées par le virus malgré toutes les précautions prises pour les sécuriser.

### Récapitulatif de la fréquentation et des fonds pour 2020 :

Nombre de <b>jeux de société</b> proposé au public :	744 jeux
Nombre de jeux prêtés en 2020 :	3 421 prêts
Taux de rotation des jeux :	4,49

Fréquentation de la ludothèque : personnes qui viennent jouer sur place, pendant les heures d'ouverture (abonné ou non à la ludothèque)	2 524 personnes
Nombre de jeux vidéo proposés au public :	90 jeux vidéo
Nombre de jeux vidéo prêtés en 2020 :	350 jeux vidéo
Fréquentation de l'espace « <b>Jeux vidéo</b> » :	409 joueurs
Utilisation des <b>tablettes</b> :	627 personnes
Nombre de connexions aux <b>postes informatiques</b> , au 1 <sup>er</sup> étage :	105
Nombre de connexions au <b>WIFI</b> : Le service n'a pas fonctionné en janvier et en décembre 2020, problème de pannes informatiques.	15

## B. École de musique

L'École de Musique du Pays de Rouffach, Vignoble et Châteaux (EMPAROVIC) a été créée en 2012 par le regroupement des trois Écoles de musique du Pays de Rouffach, d'Eguisheim et de la Vallée Noble. C'est une association à but non-lucratif dont la vocation est d'assurer la découverte et l'apprentissage de la musique pour les enfants (à partir de 4 ans) et adultes de tous niveaux. Financièrement, elle est fortement soutenue par la Communauté de Communes. Le soutien pour la saison 2019/2020 est de 33 000 €

À la rentrée de septembre 2019, 157 élèves étaient inscrits, encadrés par 18 professeurs proposant le chant, l'éveil musical, la formation musicale et 13 instruments différents.

Dans le prolongement de leur formation, les jeunes musiciens qui le souhaitaient étaient accueillis dans 2 ensembles musicaux de jeunes, soutenus financièrement par la CC, à hauteur de 240 € en 2020, afin de contribuer à l'animation du territoire.

## C. Archiviste intercommunal

Deux jours d'intervention ont été réalisés dans la commune d'Osenbach, 10 jours à Hattstatt. D'autres communes devraient bénéficier de ce service en 2021 dont Eguisheim et Osenbach. Le coût du service en 2020 est de 6 626,64 €.

La CC PAROVIC a elle-même bénéficié de ce service, en 2020, 6 jours ont été réalisés.

## 8. Communication

### A. Bulletin intercommunal

La CC publie un bulletin intercommunal par semestre. Distribué à tous les foyers, il informe les habitants des opérations réalisées et des perspectives pour le territoire.

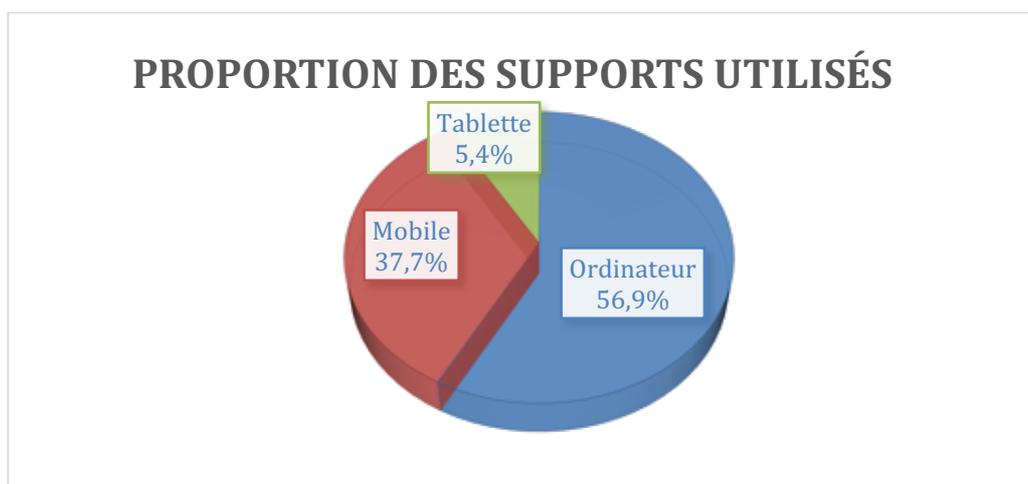
### B. Site Internet

Quelques chiffres sur l'année :

Nombre de consultation du site	17 232
Nombre d'internautes	11 816
Temps moyen passé sur le site internet	1 minute 41
Nombre moyen de pages vues par internautes	2.53

Les 3 pages les plus consultées sont :

1. La déchetterie intercommunale
2. Accueil de loisirs et périscolaires
3. École de musique



### III. Eléments financiers

#### A. Grandes masses

Les principaux résultats s'établissent comme suit :

##### BUDGET PRINCIPAL

##### Section d'investissement :

Dépenses	:	1 682 004.20 €
Recettes	:	1 579 166.75 €
Résultat de l'exercice 2020	:	242 616.95 €
Résultat de clôture	:	- 102 837.45 €

##### Section de fonctionnement :

Dépenses	:	4 407 665.54 €
Recettes	:	5 260 314.52 €
Résultat de l'exercice 2020	:	+ 5 134.19 €
Résultat de clôture	:	+ 852 648.98 €

**Résultat global** : **+ 749 811.53 €**

##### BUDGET ANNEXE ZAE

##### Section d'investissement :

Dépenses	:	408 222.52 €
Recettes	:	263 025.15 €
Résultat de l'exercice 2020	:	+ 253 003.55 €
Résultat de clôture	:	+ 145 197.37 €

##### Section de fonctionnement :

Dépenses	:	273 047.32 €
Recettes	:	618 217.15 €
Résultat de l'exercice 2020	:	+ 309 034.87 €
Résultat de clôture	:	+ 345 229.83 €

**Résultat global** : **+ 200 032.46 €**

#### B. Récapitulatif par compétences intercommunales

Les principales masses financières du Compte administratif 2019 présentées par compétences sont présentées à la page suivante.

## Dépenses réelles 2020 par domaine de compétences Budget principal

